

DEC130694IN2P3

Décision portant nomination de Mme Corinne Feullar aux fonctions de sous-directrice de l'unité propre de service n°2966 intitulée « Unité de logistique internationale - services et soutien aux expériences ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n°100103DAJ du 22 mars 2010 portant nomination de M. Jacques Martino aux fonctions de directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules ;

Vu la décision n°090014IN2P3 en date du 27 novembre 2009 portant renouvellement de l'unité intitulée « Unité de logistique internationale - services et soutien aux expériences » et nommant M. Philippe Brion directeur de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 22 février 2013 ;

Sur proposition du directeur d'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Corine Feullar, Assistant Ingénieur, est nommée sous-directrice de l'unité propre de service n°2966 intitulée « Unité de logistique internationale - services et soutien aux expériences » à compter du 1^{er} mars 2013.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur de l'institut
Jacques Martino

DEC 131041 DR11

Décision portant nomination de M. Matthieu JOUVERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° 5628, Laboratoire des matériaux et du Génie Physique.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° 06A017DSI portant création et renouvellement de l'unité mixte n°5628 intitulée Laboratoire des matériaux et du Génie Physique et nommant M. Bernard CHENEVIER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 5 avril 2012 ;

Considérant que M. Matthieu JOUVERT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Aquitaine-Limousin du CNRS (DR15) du 18 juin 2012 au 20 juin 2012 et du 24 septembre 2012 au 27 septembre 2012,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Matthieu JOUVERT IE2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°5628 intitulée Laboratoire des matériaux et du Génie Physique à compter du 01 janvier 2013.

M. Matthieu JOUVERT exerce sa mission conformément exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention M. Matthieu JOUVERT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 5 mars 2013

B. CHENEVIER
Le directeur de l'unité
Directeur du Laboratoire
des Matériaux et du Génie
Physique
INP Grenoble-MINATEC
UMR 5628 CNRS

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire

